

*Ambassade de la République du Congo auprès  
de la Confédération Suisse*



*Mission Permanente de la République du Congo  
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève,  
de l'Organisation Mondiale du Commerce et des  
autres Organisations Internationales en Suisse*

**SOIXANTE TROISIEME (63<sup>ème</sup>) SERIE DE REUNIONS DES  
ASSEMBLEES GENERALES DE L'ORGANISATION  
MONDIALE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE  
DECLARATION DU CONGO**

**Madame la Présidente,**

Permettez-moi, au nom de la délégation congolaise, de saluer tous les participants et de vous adresser mes vives félicitations pour votre élection à la présidence de notre auguste Assemblée ainsi qu'à tous les autres membres du bureau.

Je voudrais aussi remercier Monsieur **Daren TANG**, Directeur Général de l'OMPI, pour son rapport annuel sur la gestion de notre Organisation.

Mes remerciements également au Secrétariat pour le travail accompli et la qualité des documents mis à notre disposition.

**Madame la Présidente,**

Le Congo fait sienne la déclaration faite par l'Algérie au nom du Groupe africain et voudrait réitérer les légitimes préoccupations soulevées, notamment celles relatives à la représentation géographique équitable au sein de notre institution commune.

En effet, la promotion de l'innovation et de la créativité, en vue du développement économique, social et culturel de nos Etats membres dépend aussi d'un système international efficace et équilibré ; c'est ce à quoi nous devrions tous y veiller.

**Madame la Présidente,**

Pour mieux promouvoir et défendre la propriété industrielle au Congo, le Gouvernement de mon pays s'est engagé à moderniser son système national à travers quelques actions innovantes qui concernent notamment :

- La réforme du statut administratif de notre structure nationale de liaison avec l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) avec des missions plus étendues accompagnée d'une déconcentration à l'échelle départementale et,
- Une exonération de charges financières relatives aux dépôts des demandes de brevets.

Pour terminer, ma délégation voudrait saluer les efforts entrepris par l'OMPI dans le renforcement des capacités de ses États membres et, en ce sens, nous nous réjouissons d'avoir bénéficié en décembre dernier d'un séminaire qui a porté sur le Traité de coopération en matière de brevets.

Le Congo souhaite pleins succès à nos délibérations.

**Je vous remercie**